



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLICQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING
SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
DCPAJI_2023_0327

Objet : Marchés n°23.099 à 23.117 –
Travaux d'entretien, de réparation, de
transformation et de mise en conformité
du patrimoine bâti de la commune de
Tourcoing.

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la
délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2124-2 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DCPAJI 2022-0088 du 26 septembre 2022 portant délégation de signature à
Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Vu le procès-verbal de la Commission d'appel d'offres en date du 27 septembre 2023 ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Considérant qu'un appel d'offre a été lancé le 3 juillet 2023 en vue de la réalisation des
travaux d'entretien, de réparation, de transformation et de mise en conformité du
patrimoine bâti de la commune de Tourcoing ;

Considérant le résultat de l'analyse des offres ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure les marchés n°23.099 à 23.117 avec les sociétés suivantes :

Marché	Intitulé	Attributaire	Montant HT
23.099	Gros Œuvre – Carrelage – Revêtement mural scellé – Plâtrerie – Clôture béton dans les écoles et les équipements sportifs	DECOTTEGNE	Minimum : 50.000,00 € Maximum : 800.000,00 €

REÇU EN PREFECTURE

le 30/11/2023

Application agréée E.legalite.com

16_DE-050-2159 05090-20231130-1028_0327-C

23.100	Gros Œuvre – Carrelage – Revêtement mural scellé – Plâtrerie – Clôture béton dans divers bâtiments (hors écoles et équipements sportifs)	ROUZE	Minimum : 40.000,00 € Maximum : 400.000,00 €
23.101	Charpente bois – Menuiserie dans les écoles et les équipements sportifs	MARCEL VAN HENIS	Minimum : 25.000,00 € Maximum : 200.000,00 €
23.102	Charpente bois – Menuiserie dans divers bâtiments (hors écoles et équipements sportifs)	DELEPIERRE	Minimum : 50.000,00 € Maximum : 350.000,00 €
23.103	Vitrerie	MIROITERIE TROUSSON	Minimum : 5.000,00 € Maximum : 100.000,00 €
23.104	Charpente et clôture métallique – Serrurerie, fermeture et volet roulant	Mandataire : ENTREPRISE PILLE Cotraitant : SARL LD ACCESS	Minimum : 20.000,00 € Maximum : 400.000,00 €
23.105	Couverture – Bardage dans les écoles et les équipements sportifs	RENE DELPORTE	Minimum : 20.000,00 € Maximum : 100.000,00 €
23.106	Couverture – Bardage dans divers bâtiments (hors écoles et équipements sportifs)	LYS TOITURE SERVICE	Minimum : 20.000,00 € Maximum : 100.000,00 €
23.107	Étanchéité	APPLITECH ENVELOPPE	Minimum : 40.000,00 € Maximum : 400.000,00 €
23.108	Cloison – Isolation – Plafond suspendu	MONTAIGNE	Minimum : 20.000,00 € Maximum : 450.000,00 €
23.109	Plomberie	MISSENARD QUINT B	Minimum : 50.000,00 € Maximum : 350.000,00 €
23.110	Store – Rideau – Film divers	R2S HAUTS DE FRANCE	Minimum : 5.000,00 € Maximum : 80.000,00 €
23.111	Revêtement de sol mince	MONTAIGNE	Minimum : 20.000,00 € Maximum : 600.000,00 €
23.112	Peinture dans les écoles et les équipements sportifs	PROJEXT	Minimum : 20.000,00 € Maximum : 400.000,00 €
23.113	Peinture dans divers bâtiments (hors écoles et équipements sportifs)	GILMANT CONSTRUCTION	Minimum : 20.000,00 € Maximum : 100.000,00 €
23.114	Électricité – Courants forts – Courants Faibles dans les écoles et les équipements sportifs	SATELEC	Minimum : 20.000,00 € Maximum : 450.000,00 €
23.115	Electricité – Courants forts – Courants Faibles dans divers bâtiments (hors écoles et équipements sportifs)	STTN ENERGIE	Minimum : 20.000,00 € Maximum : 360.000,00 €
23.116	Chauffage – Ventilation dans les écoles et les équipements sportifs	B.M.I. BATIMENT MAISONS INDIVIDUELLES	Minimum : 50.000,00 € Maximum : 700.000,00 €
23.117	Chauffage – Ventilation dans divers bâtiments (hors écoles et équipements sportifs)	RAMERY ENERGIES THERMIC	Minimum : 5.000,00 € Maximum : 250.000,00 €

Les marchés prennent effet à compter du 1^{er} janvier 2024 ou à compter de leur date de notification, si elle intervient après celle-ci, jusqu'au 31 décembre 2024. Ils comprennent trois reconductions tacites. La durée de chaque reconduction est de 12 mois.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/11/2023

Application: www.E-legalite.com

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le

30 NOV. 2023



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

Accusé réception en Préfecture le :

30 NOV. 2023

Publié sur le site de la Ville le :

04 DEC. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 30/11/2023

Application agréée E-legalite.com

10_0E-050-215005000-20231100-2023_1021-0

